

Procès Bucyibaruta à Paris : l'ancien préfet rwandais face au témoignage fort d'un rescapé

RFI, 19 mai 2022

Le procès de l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta a abordé, jeudi 19 mai, les massacres commis à Murambi, sur le territoire de la préfecture de Gikongoro. L'accusé a été confronté au témoignage d'un rescapé : Jacques Uwimana, le fils d'un responsable de l'église pentecôtiste dans cette préfecture.

Face à la cour d'assises de Paris, Jacques Uwimana a été entendu à titre de simple renseignement, non de témoin, indique notre envoyée spéciale au palais de justice de Paris, Claire Fages. Mais le récit du rescapé des massacres commis au Rwanda en 1994 pourrait peser lourd.

« En 1994, j'avais environ 17 ans. Mon père était pasteur. Il représentait l'association des églises pentecôtistes dans la préfecture de Gikongoro, raconte-t-il. Lorsque les tueries ont commencé, une centaine de paroissiens sont venus se réfugier chez

nous. Le 10 avril, mon père a appelé le préfet pour qu'on leur garantisse sécurité et nourriture. Le lendemain, le bourgmestre est venu avec les gendarmes pour les conduire à la cité de Murambi. »

Tous seront tués le 21 avril. Le 23, c'est toute la famille du pasteur qui est décimée à son domicile. Jacques Uwimana a juste le temps de se cacher sous un faux plafond.

« Bucyibaruta ne pouvait pas ne pas connaître le pasteur »

En voyant les photos du pasteur, Laurent Bucyibaruta a dit ne pas reconnaître l'homme d'Église, qui avait pourtant le même poids qu'un évêque dans sa préfecture. « *M'a-t-il appelé au bureau ou à domicile ?* », a demandé l'ancien préfet, comme pour botter

en touche. Il l'avait déjà fait dans la matinée de ce jeudi 19 mai, en affirmant qu'il n'y avait pas de téléphone à la paroisse de Kibeho, et donc que le curé n'avait pas pu le prévenir.

Mais d'après Me Gilles Paruelle, avocat au barreau de Kigali, Jacques Uwimana a mis en difficulté l'accusé : « C'est une personne qui a vécu véritablement ces événements et qui a cer-

tainement mis un petit peu en défaut l'accusé. Son papa était le pasteur, le représentant d'une église. Bucyibaruta a indiqué qu'il ne le connaissait pas, qu'il ne pouvait pas connaître tous les pasteurs. Le témoin a su lui répondre que son papa représentait l'Église catholique dans la préfecture et qu'il ne pouvait pas ne pas le connaître. »